

ATELIER 2 : Comment le pilotage du chef d'établissement permet-il un travail collectif des professeurs et des intervenants ? Quels leviers pour permettre ce travail collectif ?	
SYNTHESE DE LA PRESENTATION D'EXPERIENCE ET DES ECHANGES	MISE EN PERSPECTIVE EN ACADEMIE : QUELS REINVESTISSEMENTS ?
<p>Points forts des dispositifs présentés ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Passage progressif d'une réflexion organisationnelle à une réflexion pédagogique - Mise en place d'échanges et d'un travail interdisciplinaire, inter-catégoriel et inter-cycles. - Mobilisation pédagogique de l'équipe de direction - Encrage dans le projet d'établissement - Moyens supplémentaires alloués aux collègues pour le dispositif <p>Difficultés rencontrées - pistes pour les dépasser ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risque d'externalisation du traitement de la difficulté scolaire. - Difficulté à mesurer la plus-value du dispositif : quels indicateurs (qualitatifs ou quantitatifs), quels publics (élèves, parents, enseignants...) ? - Empilement des dispositifs et des instances permettant leurs pilotages. <p>Apports issus des échanges ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réflexion sur une évaluation du dispositif. - Complémentarité et spécificité des différents dispositifs (AP et DF) - Impulser des changements dans les pratiques pédagogiques dans les classes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place de groupes de pilotage à l'échelle de l'académie, du département, ou d'un bassin. ➤ Prise en compte de l'implication à Devoirs Faits lors des rendez-vous de carrières. ➤ Mise au premier plan de la réflexion pédagogique dans les instances. ➤ Impulsion d'une dynamique de formation pour l'ensemble des intervenants.

